

## Négociation du préavis de grève filière

### Episode 2

La seconde journée de négociation du préavis de grève, en présence de la DRH et de la direction des opérations, a permis de poursuivre le questionnement de la direction sur les différentes phases de son projet.

#### Situation économique

Pour la CGT, ce qui est souhaité, c'est la pérennité de l'équilibre économique de la filière de façon à assurer sa survie et son développement à long terme. Cela ne passe certainement pas par la réduction du nombre de sites qui doivent conserver leur niveau d'activité.

Au niveau économique, la répartition des charges de structure imputées à la filière doit être regardée, ainsi que les économies que permettra de réaliser la suppression de la sous-activité et l'amélioration des outils de gestion. Sur ces différents points, l'expert Sécafi du CCE est en train de travailler.

#### Equipes légères

La direction souhaite faire évoluer « l'offre de tournage » de la filière en l'élargissant pour mieux l'adapter à la demande des antennes et du numérique.

Elle évoque de nouvelles configurations pour les équipes légères avec plusieurs cadresurs pour des captations multi caméras avec un petit mélangeur et une prise de son multi pistes, ou les « remote production », permettant de réaliser à distance, sur une régie fixe, une captation d'événement.

Pour la CGT, si ces pistes sont intéressantes et permettent de répondre à certaines demandes, les personnels des équipes légères de la filière doivent être associées à ces réflexions mais aussi pouvoir contribuer plus largement à la fabrication des 8800 heures de documentaires diffusées sur les antennes du groupe.

#### Vidéo mobile

Là encore la direction veut faire évoluer les outils pour mieux les adapter aux besoins. Une réflexion est en cours sur le dimensionnement de la flotte vidéo mobile, le positionnement des cars, leur niveau d'équipement et leur modularité.

La direction insiste sur le fait que l'activité de la vidéo mobile s'effectue majoritairement en région parisienne (60 à 70%) mais reconnaît que l'activité est à

saturation et génère du bénéfice grâce à la location des plateaux de Saint-Cloud. « Aujourd'hui, ce sont les cars du privé qui servent de variable d'ajustement » explique M.Dumond.

La CGT rappelle qu'elle a toujours revendiqué la location de plateaux de grandes dimensions en Ile-de-France pour internaliser la fabrication des émissions du groupe.

## **Post production**

La post production est elle aussi bénéficiaire, les « clients » de la filière ont la certitude d'avoir une garantie technique et de qualité.

Pour conforter l'activité de la post production, la direction mise sur la montée en charge des programmes régionaux censée doubler d'ici 2020 en passant de 20 à 40% de la grille de France 3. La CGT

## **Vidéographie de Nancy**

La fabrication est en augmentation à l'atelier vidéographique de Nancy en dépit d'un chiffre d'affaires en diminution. La direction dit ne pas vouloir remettre en cause cette activité mais la CGT souhaite la développer pour en faire un outil prioritaire au service des antennes du groupe. Exemple avec l'habillage des élections présidentielles et

## **Plus belle la vie**

La CGT a demandé les éléments financiers permettant de comprendre la contribution

## **Devenir des sites et de leurs personnels**

« Le projet ne prévoit pas de fermeture de site » affirme M.Dumond. « Et il n'y aura pas de mobilité forcée ». Par contre il reconnaît que la réorganisation pourrait entraîner une spécialisation de certains sites.

Dans ce cadre, quelle réponse apporter aux personnels des sites dont l'activité pourrait

entend la promesse mais attend sa concrétisation car une chose est la diffusion de programmes régionaux, voire la rediffusion, une autre est leur fabrication en interne.

Par ailleurs, la CGT déplore que les tournages de documentaires en régions soient de plus en plus souvent externalisés.

législatives auquel les équipes de Nancy pourraient être associées.

Par ailleurs, la CGT entend défendre l'activité de fabrication, en montage et en équipes légères sur Nancy.

de Plus belle la vie au résultat économique de la fiction.

être réduite en raison de la création du feuilleton ou du transfert d'une partie de l'activité vidéo mobile en Ile-de-France ?

La direction dit réfléchir à des processus d'accompagnement vers des reconversions en fonction des souhaits des personnels et des besoins de la filière...

**Pour la CGT, les conditions de réussite du feuilleton et d'appropriation du projet par les personnels passent par une pérennisation de l'activité sur les différents sites.**

Poursuite des discussions lundi 22 mai.

Paris, le 17 mai 2017